



Lycée Français de Koweït
Homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale Française

مدرسة الكويت الفرنسية
معتمدة من وزارة التعليم الفرنسية

ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Agence pour l'Enseignement Français
à l'Étranger

وكالة التعليم الفرنسية

Compte-rendu du conseil d'établissement n° 1 du 17 novembre 2024

La séance est ouverte à 16h07, 17 présents ont élargé sur la feuille de présence, soit la totalité des membres du CE.

Ordre du jour :

1. Installation du Conseil d'établissement (CE) : rappel du règlement régissant le CE Installation des instances de l'établissement : conseil d'école, conseil du 2nd degré, Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), conseil de Discipline etc.
2. Règlement intérieur (RI) de l'établissement : mises à jour
3. Formation Continue : bilan de l'année scolaire 2023-2024, point sur les formations en cours.
4. Compte-rendu du Conseil Pédagogique du 11/09/2024 et politique des langues au LFK
5. 2024/2028
6. Voyages scolaires et sorties scolaires pour l'année 2024/25 : bilan et projets.
7. Calendrier des examens : épreuves terminales du baccalauréat, épreuves du DNB
8. PPMS : compte-rendu de l'exercice du 23/10/2024.
9. Questions diverses

L'ODJ est adopté à l'unanimité des membres votants (16).

1. Installation du Conseil d'établissement :

- 17 membres (16 de droit ou élus + 1 à titre consultatif)
- Répartition tripartite : administrations/directions/ ambassade, enseignants/personnels, parents et élèves. 1 membre à titre consultatif : Mme Slaiman, conseillère des Français de l'étranger.
- Rappel par M. le proviseur des prérogatives du CE :

Il adopte par vote, notamment :

- Le projet d'établissement, sur proposition du conseil d'école et du conseil du second degré
- Le règlement intérieur de l'établissement après consultation des instances préparatoires (conseil d'école, conseil du second degré...)
- Les horaires scolaires et le calendrier de l'année scolaire
- Le plan annuel d'éducation à l'orientation



Lycée Français de Koweït
Homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale Française

مدرسة الكويت الفرنسية
معتمدة من وزارة التعليم الفرنسية

aefe

ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Agence pour l'Enseignement Français
à l'Étranger

وكالة التعليم الفرنسية

- Le plan de formation continue des personnels de l'établissement dans toutes ses composantes, sur proposition de la cellule de formation continue
- Le programme d'actions annuel contre toutes les formes de violence, de discrimination et de harcèlement
- Le programme d'actions annuel d'éducation au développement durable et d'éducation à la citoyenneté

Le CE émet un avis, notamment, sur :

- Les questions d'hygiène, de sécurité pour l'ensemble de la communauté scolaire
 - Les questions relatives à l'accueil et à l'information des parents d'élèves, les modalités générales de leur participation à la vie de l'établissement
 - La programmation et le financement des voyages scolaires
 - L'organisation de la vie éducative
- Présentation pour vote par M. Le proviseur du règlement intérieur du conseil d'établissement.

Article 1 : Le C.E se réunit trois fois par an en séance ordinaire sur proposition du chef d'établissement.

- Article 2 : A la demande du chef d'établissement ou sur proposition de plus de 50% des membres du C.E, il peut être procédé à un ou plusieurs CE extraordinaires durant l'année scolaire.
- Article 3 : La durée usuelle des séances est de 02h. Dans tous les cas, elle ne peut excéder 02H30.
- Article 4 : L'ordre du jour prévisionnel est joint à la convocation ainsi que toutes les pièces jugées utiles par le chef d'établissement pour le bon déroulement du C.E.
- Article 5 : Les échanges doivent se dérouler sous l'animation du chef d'établissement, président du C.E, et selon les règles de courtoisie et de respect liées à cette instance.
- Article 6 : Un compte-rendu des séances sera remis aux membres du CE. Ce compte-rendu sera soumis au vote du C.E pour approbation à la séance suivante.

Le règlement du CE est adopté à l'unanimité.



Lycée Français de Koweït
Homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale Française

مدرسة الكويت الفرنسية
معتمدة من وزارة التعليم الفرنسية

aefe

ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Agence pour l'Enseignement Français
à l'Étranger

وكالة التعليم الفرنسية

2. Installation des instances du CE :

1 : Le conseil d'école (1er degré) :

- Un conseil d'école est instauré dans tous les établissements qui comprennent un enseignement du premier degré placé sous la responsabilité d'un directeur d'école. Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école.

2 : Le conseil du 2nd degré :

- Le conseil du second degré prépare les travaux du conseil d'établissement pour ce qui concerne le second degré. Composition au LFK : proviseur, direction générale, adjointe-CPE, 3 enseignants, 2 parents, 1 élève.

3 : Le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE)

- Le CESCE, présidé par le chef d'établissement, est une instance de réflexion et un outil de pilotage, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la santé, à la citoyenneté, au développement durable. Composition au LFK : proviseur, direction générale, directeur d'école, adjointe-CPE, 4 enseignants de la cellule EDD, 1 parent, 1 élève.

4 : Le conseil de discipline :

- Un conseil de discipline est instauré dans les établissements comprenant un enseignement du second degré. C'est au chef d'établissement qu'il revient d'apprécier s'il y a lieu d'engager des poursuites disciplinaires à l'encontre d'un élève. Composition au LFK : proviseur, direction générale, adjointe-CPE, 4 enseignants, 2 parents, 2 élèves.

A noter que la cellule de formation continue a déjà été mise en place et réunie en début d'année scolaire pour répondre aux exigences de calendrier de la formation continue de l'IRF de la zone.

Question de Mme Moreau, représentante des enseignants : il n'y a pas de conseil de liaison école-collège ?

Réponse du proviseur : La liaison école-collège réunit les représentants pédagogiques du conseil des maîtres et du conseil du 2nd degré sur décision du chef d'établissement.



Lycée Français de Koweït
Homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale Française

مدرسة الكويت الفرنسية
معتمدة من وزارة التعليم الفرنسية

aefe

ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Agence pour l'Enseignement Français
à l'Étranger

وكالة التعليم الفرنسية

3. Règlement intérieur de l'établissement : mises à jour.

M. Le proviseur explique qu'un certain nombre de points ont été mis à jour pour des raisons liées à l'obsolescence de certains articles ne correspondant plus à la réalité des faits ni des usages.

Un point a été ajouté concernant l'usage de l'IA par les élèves.

Le règlement intérieur de l'établissement a été mis à jour par l'équipe de direction en fonction des usages et des réalités constatées dans l'établissement, ainsi que des corrections concernant la typographie et la mise en forme. Ces modifications ne concernent pas le fond du règlement intérieur à l'exception de l'article suivant :

Article 17/ alinéa B : Fraude pédagogique à l'aide d'outils relevant de l'intelligence artificielle (IA).

En contexte éducatif, l'utilisation non déclarée ou non autorisée d'outils d'IA pour produire des travaux à des fins pédagogiques ou d'évaluation (par exemple, les devoirs à la maison, les travaux pratiques évalués, les examens, etc.) pourrait être considérée comme une forme d'inconduite voire de fraude et sanctionnée comme telle.

L'ajout de cet article est soumis au vote du CE :

Adopté à l'unanimité

Ce nouveau RI sera annexé au compte-rendu du présent CE.

4. La Formation Continue : bilan de l'année scolaire 2023-2024, point sur la formation en cours 2024-2025

M. Le proviseur : Le LFK fait partie de la zone Moyen-Orient qui comprend notamment les Émirats Arabes Unis, le Qatar, Oman, Bahreïn, la Jordanie, l'Égypte et le Koweït. La formation continue est gérée et organisée par l'Institut Régional de Formation, sous couvert du CAAF de la zone, basé au lycée Louis Massignon d'Abu Dhabi.

Le plan de formation continue est élaboré à partir des besoins exprimés dans les établissements et entériné par le CAAF (conseil des affaires administratives et financières) sur présentation du CPS (comité de pilotage scientifique) de l'IRF. Plusieurs modalités existent : la majorité des stages est en présentiel, certains sont en distanciel, d'autres sont hybrides. Les stages en présentiel se déroulent à



Lycée Français de Koweït
Homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale Française

مدرسة الكويت الفرنسية
معتمدة من وزارة التعليم الفرنسية

aefe

ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Agence pour l'Enseignement Français
à l'Étranger

وكالة التعليم الفرنسية

l'IRF à Abu Dhabi ou dans l'antenne du Caire. Ils sont habituellement d'une durée de deux jours, ce qui équivaut à une absence de trois jours pour les professeurs.

- Certaines formations sont en distanciel total, avec seulement quelques plages en synchrone ;
- Certaines formations ne seront pas maintenues si elles ne comptent pas suffisamment de stagiaires.

Rappel des statistiques concernant la formation continue au LFK

En 2023/2024 :

- 48 enseignants ont suivi une formation dans le cadre de l'IRF ZMO
- 68 stages effectués
- 48 stages pour le 1er degré
- 20 pour le 2nd degré

Prévu pour 2024/2025 :

- 34 enseignants et 1 personnel de santé et 2 personnels de direction sont inscrits pour des stages.
- 18 enseignants pour le 1er degré
- 16 enseignants pour le second degré

Pour des raisons d'organisation de l'IRF, nous ne sommes pas en mesure de dire à ce jour combien de personnes partiront effectivement.

M. Bato, représentant des personnels enseignants, indique qu'il y a aussi des missions de formateur en établissement, à la demande de l'établissement concerné. Une mission en technologie au collège est programmée au LFK

M. Cathala, COCAC et directeur de l'IFK, indique que, dans le cadre du partenariat avec l'IFK, un personnel administratif de l'établissement participera également à une formation sur les outils de communication du 02 au 05 décembre 2024.

Question des représentants des parents : certaines formations sont-elles en ligne ?

Réponse : le proviseur indique que certaines formations sont proposées effectivement en partie en asynchrone ou en distanciel. Néanmoins, la majorité des formations nécessite le déplacement des enseignants.



Lycée Français de Koweït
Homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale Française

مدرسة الكويت الفرنسية
معتمدة من وزارة التعليم الفرنسية

ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Agence pour l'Enseignement Français
à l'Étranger

وكالة التعليم الفرنسية

5. Compte-rendu du Conseil Pédagogique du 11/09/2024

M. Le proviseur revient sur le conseil pédagogique du 11/09/2024. Pour donner suite à la visite de l'homologation en 2023 un effort est demandé à l'établissement concernant la politique des langues, notamment avec la préconisation d'une demande d'ouverture d'une section internationale et d'un BFI trilingue. La demande d'ouverture d'un BFI a été déposée et la réponse sera apportée entre la fin janvier et le début février 2025. Il a été décidé également de demander l'ouverture d'une SELO britannique pour les élèves non-arabophones notamment. La demande sera déposée selon le calendrier de l'AEFE, en 2025. Pour les détails, voir le diaporama joint au CR.

Pour le BFI trilingue « américain », il est précisé que des crédits sont acquis pour l'entrée aux universités anglophones et que ce parcours est également valorisé en France dans Parcoursup. L'obtention du BFI est soumise à l'approbation de la DEGESCO sur avis de l'AEFE

M. Cathala, COCAC, précise en effet que cela faisait partie d'une des recommandations de la visite d'homologation et que le poste soutient vivement cette demande d'ouverture du BFI et de la politique des langues renforcée au LFK dans sa globalité.

La demande d'ouverture du BFI à la rentrée 2025 soumis au vote pour avis.

Adoptée. Pour : 15 contre : 0 abstention : 1

6. Voyages scolaires et sorties scolaires pour l'année 2024/25 : bilan et projets

M. Le proviseur présente la politique des voyages scolaires pour l'année 2024/25.

Rappel des voyages qui ont déjà été adoptés par le CE de l'an passé.

Au 1er degré :

Comme chaque année, les élèves de CM2 partiront en classe de neige.

- Dates : 31/01/2025 au 9/02/2025
- Lieu : Arêches-Beaufort (73)
- Déplacements : Avion puis autobus jusqu'à la station
- Hébergement : Chalet au pied des pistes



Lycée Français de Koweït
Homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale Française

مدرسة الكويت الفرنسية
معتمدة من وزارة التعليم الفرنسية

ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Agence pour l'Enseignement Français
à l'Étranger

وكالة التعليم الفرنسية

Activités prévues : ski de piste, raquettes, visites et activités culturelles et disciplinaires liées au contexte

Coût pour les familles : 510 KD (avec l'assurance)

Au 2nd degré :

- MUN à Clermont-Ferrand (France). Cet évènement a déjà eu lieu du 03/11 au 08/11/2024. Une élève a été distinguée.

Est également prévu un voyage à Bilbao pour 36 lycéens participant au club MUN du LFK.

- Dates : 28/01 au 04/02/2025
- Lieu : BILBAO (Espagne)
- Déplacements : Avion
- Hébergement : Hôtel

Activités prévues : Conférence MUN + éventuellement visites culturelles

Coût pour les familles : 600 KD

Un projet de voyage scolaire est en cours d'élaboration pour les 1ères au printemps 2025.

- Voyage culturel en France (1ere) : sur les traces des auteurs et mouvements artistiques au programme du bac

M. Cathala, COCAC, demande s'il y a des voyages scolaires prévu en France en 5eme ce qui était régulier auparavant (avant la COVID)?

M le proviseur s'engage à ce que les 4eme puissent bénéficier d'un voyage l'année prochaine car cette cohorte n'en a pas encore bénéficié du fait, justement, de l'épisode de la COVID. L'objectif est que chaque cohorte puisse bénéficier au moins d'un voyage pédagogique durant sa scolarité au LFK.

Vote pour avis concernant le voyage pédagogique des 1^{ères}.

Adopté. Pour : 15 contre : 0 abstention : 1

7. Calendrier des examens : épreuves de spécialité du baccalauréat, épreuve orale du DNB

a. Baccalauréat



Lycée Français de Koweït
Homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale Français

مدرسة الكويت الفرنسية
معتمدة من وزارة التعليم الفرنسية

aefe

ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Agence pour l'Enseignement Français
à l'Étranger

وكالة التعليم الفرنسية

M. Le proviseur précise que nous sommes en attente du calendrier des épreuves du bac : il est sans doute probable que les dates soient comparables à celles de l'an passé. Certains pays de la zone MO doivent composer avec le calendrier des fêtes de l'Eid el Adha (le 06/06 et jours suivants pour nous, jusqu'au 09/06). Cela pourrait donner, sous toute réserve, le calendrier suivant :

- Philosophie : 3 juin 2025
- Épreuves de spécialité : 4 et 5 juin 2025

Les épreuves pratiques (ECE) et orale (LLCER) sans doute un peu avant ?

La date de l'épreuve du Grand Oral n'est pas encore connue, mais elle sera sans doute postérieure au 09/06.

b. Épreuves anticipées du baccalauréat

Cela concerne les épreuves de Français, écrite et orale. Elles auront lieu en juin : les dates des épreuves ne sont pas encore connues.

c. DNB

Les épreuves écrites se dérouleront les 17 et 18 juin 2025. L'épreuve orale, que le LFK positionne sur l'histoire des arts, se tiendra fin mai.

8. PPMS

Comme tout établissement scolaire français, le LFK est doté d'un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) qui récapitule les risques identifiés, les éléments d'organisation de la sécurité, les modalités de déclenchement d'alerte, les conduites à tenir en cas de déclenchement, ainsi que des fiches pratiques. Ce plan doit être validé par le poste diplomatique et l'AEFE.

Dans le cadre de ce PPMS, le LFK a organisé un exercice type évacuation-incendie a été organisé le mercredi 23 octobre et a permis de mesurer la rapidité et l'organisation de l'évacuation. Cet exercice s'est déroulé en présence du Conseiller de sécurité opérationnel de l'ambassade de France. Il a établi un rapport oral en présence de la direction du LFK immédiatement après l'exercice. Cet exercice a été jugé très satisfaisant avec certains points à améliorer bien entendu. 2 autres exercices différents sont prévus durant l'année scolaire, a minima. A noter qu'un nouvel exercice d'évacuation « surprise » sera organisé avant les vacances de Noël.



Lycée Français de Koweït
Homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale Française

مدرسة الكويت الفرنسية
معتمدة من وزارة التعليم الفرنسية

aefe

ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Agence pour l'Enseignement Français
à l'Étranger

وكالة التعليم الفرنسية

9. Questions diverses

Les représentants des parents d'élèves ont posé 11 questions dont certaines ne relèvent pas du CE. M. le proviseur les a conviés à une réunion dans son bureau en compagnie de la direction pour répondre aux questions qui ne relèvent pas de ce CE. Pour les questions qui en relèvent, voici les réponses apportées par l'équipe de direction :

1. Il apparaît que certains élèves se concentrent davantage sur la vitesse de transcription des leçons au tableau plutôt que sur leur compréhension profonde. Les notes prises étant parfois incomplètes ou comportant des erreurs, les élèves éprouvent des difficultés lors des révisions et risquent de développer des lacunes dans leurs apprentissages. Nous suggérons d'envisager des alternatives telles que la distribution de supports de cours plus structurés (schémas, résumés) afin de faciliter la compréhension et la mémorisation. Nous sommes convaincus qu'en privilégiant une approche plus active et en mettant l'accent sur la compréhension plutôt que sur la simple transcription, nous pourrions améliorer significativement la qualité de l'apprentissage de nos enfants.

Réponse de M. Le proviseur : cette question qui relève d'un aspect pédagogique relève directement de la direction. Ce point sera abordé durant l'entrevue avec les délégués des parents.

2. Les élèves apprenant l'arabe langue étrangère (ALE) bénéficient de moins d'heures de cours que ceux apprenant l'arabe langue maternelle (ALM), créant un déséquilibre dans leur parcours scolaire.

Réponse de la direction du LFK : on ne peut pas ajouter des heures aux élèves en dehors du temps horaire indiqué. Les heures d'arabe sont encadrées par la loi locale dans le cadre de la convention qui nous lie avec le MEN koweïtien.

3. Une question récurrente sur le groupe de classe concerne l'absence de réduction des frais de scolarité pour les familles ayant plusieurs enfants scolarisés.

Réponse de la Direction générale: La direction générale précise que les frais d'écolage sont gelés par le ministère depuis 8 années. Si une augmentation des frais de scolarité est accordée, cette absence de demande sera réétudiée. Les effectifs ont également baissé depuis quelques années et nous devons faire face à des contraintes budgétaires importantes.

4. Des préoccupations concernant la charge de travail en arabe et religion, jugée excessive par de nombreux élèves, ainsi que les attitudes de certains professeurs envers les élèves et leurs parents.

Réponse de M. Fontaine, directeur d'école : si cela fait écho à une réunion de rentrée, ce sujet a déjà été traité.



Lycée Français de Koweït
Homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale Française

مدرسة الكويت الفرنسية
معتمدة من وزارة التعليم الفرنسية

aefe

ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Agence pour l'Enseignement Français
à l'Étranger

وكالة التعليم الفرنسية

5. La sécurité des élèves étant notre priorité, nous vous demandons d'étudier des solutions pour améliorer la gestion du stationnement et de la circulation, en particulier lors des heures de pointe.

Réponse : Le proviseur indique que le parking est public. Nos agents font tous les efforts pour fluidifier la circulation. Proposition de sensibilisation les parents au civisme. Mme la conseillère des Français de l'étranger précise que la sécurité de ce parking a été bien améliorée. Le proviseur invite les parents à réfléchir ensemble à des modalités de sensibilisation à cette sécurité. Il y donnera son appui.

6. De nombreux parents ont exprimé leur inquiétude concernant la qualité nutritionnelle des repas servis à la cantine. Ils demandent une révision des menus afin de privilégier des options plus saines.

Réponse : le proviseur propose aux parents de venir voir les plats et la nourriture vendue à la cafétéria. Il rappelle que ce dispositif est un service et non une obligation. Il rappelle également que le LFK ne dispose pas de cantine mais d'un service annexe de cafétéria en libre-service. La direction générale indique par ailleurs que les menus de cette cafétéria sont soumis à l'autorisation et au contrôle du ministère.

7. Nous constatons une disparité dans l'utilisation de Pronote par les professeurs. Certains publient les devoirs très tardivement, voire dans l'onglet "cahier du jour", ce qui perturbe la planification des élèves et de leurs familles. Nous constatons parfois des difficultés de compréhension des consignes publiées sur Pronote. De plus, certains professeurs ne répondent pas aux messages, ce qui complique le suivi du travail des élèves.

Réponse : cahier de texte et travail à faire ne sont en effet pas toujours bien identifiés. Un rappel sera fait aux enseignants. Les représentants des enseignants soulignant effectivement l'effort qui doit se poursuivre mais qu'une très large majorité d'enseignants utilise tout à fait convenablement le logiciel Pronote. Le proviseur en atteste.

8. La surcharge des cartables représente un enjeu de santé publique pour nos élèves. Les douleurs dorsales sont de plus en plus fréquentes. Si l'installation d'ascenseurs est une piste à explorer, il est également urgent de sensibiliser les élèves à une meilleure gestion de leurs affaires personnelles. Une formation à l'utilisation des casiers existants pourrait être bénéfique.

Réponse : cela a également été constaté par la direction et les enseignants. Il y a un jeu de livres en double. Mme Chelala, adjointe-CPE, précise qu'une action a été engagée avec la mise en place de casiers. Les professeurs précisent sur Pronote le matériel nécessaire. Pour les 6eme, il leur sera réexpliqué comment utiliser les casiers. Sur l'installation d'un ascenseur, cela n'est pas envisageable et le proviseur précise qu'un ascenseur ne saurait être mis à disposition des élèves pour accéder au seul étage du bâtiment. Il serait dans tous les cas uniquement réservé aux



Lycée Français de Koweït
Homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale Française

مدرسة الكويت الفرنسية
معتمدة من وزارة التعليم الفرنسية

ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Agence pour l'Enseignement Français
à l'Étranger

وكالة التعليم الفرنسية

personnes à mobilité réduite pour lesquels, actuellement, les cours sont dispensés au rez-de-chaussée.

9. Nous demandons une communication plus transparente concernant les traitements insecticides effectués dans l'établissement. Il est important de connaître la nature des produits utilisés, les zones traitées et les dates de ces interventions. Par ailleurs, la question de la peinture au sol, qui salit les vêtements des élèves et sert parfois de support pour leurs repas, mérite une attention particulière.

Réponse de la direction générale : nous avons tous nos propres enfants scolarisés au LFK. Chaque produit chimique est soumis à autorisation par le ministère de la santé et de l'Éducation. Nous faisons appel à des professionnels. Il faut nous faire confiance. Monsieur le proviseur rappelle qu'un climat de confiance réciproque prévaut effectivement et que nous travaillons pour l'intérêt et la sécurité des élèves avec beaucoup de contrôles de la part des autorités du pays.

10. Afin d'améliorer le confort et le bien-être des élèves, nous proposons d'aménager les cours de récréation avec des espaces verts ombragés et des préaux. La plantation d'arbres et l'installation de tables supplémentaires favoriseraient non seulement les activités de plein air, mais contribueraient également à créer un environnement d'apprentissage plus agréable et propice à la sensibilisation à l'environnement.

Réponse : C'est en cours. Une politique de développement des installations de tables et de bancs est actuellement à l'étude. Les membres du CE seront informés des avancées en la matière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h04.